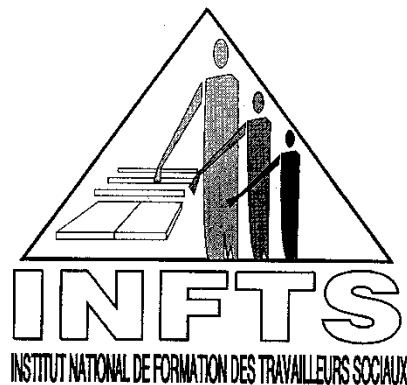




VOLUME 2, N°2

DÉCEMBRE 2025

ISSN : 1987-1678



REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 2, Numéro 2, Décembre 2025

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA, Maître-assistant

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

RÉDACTEUR EN CHEF : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa OUATTARA, Maître-assistant, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr Issa OUATTARA, Maître-assistant, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Idrissa Soïba TRAORÉ, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Psychopathologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARÉ, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

Pr Ibrahima TRAORÉ, Sociologie de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)

Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)

Pr Mamadou Lamine DEMBÉLÉ, Droit, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Pr Ya Eveline TOURÉ, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Pr Assane DIAKHATÉ, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Emmanuel BECHÉ, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)

Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)

Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Maciré KANTE, Directeur de Recherche, Informatique, Université de Johannesburg (Afrique du Sud)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Lamine Boubakar TRAORÉ, Maître de Conférences, Anthropologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

COMITÉ DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Ibrahima TRAORÉ, Sociologie de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORÉ, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Amadou TRAORÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géroto-Gériatrie/Maison des Aînés (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBÉ, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Directeur de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURÉ, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORÉ, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Hadji Ousmane BORÉ, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBÉLÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr N’Gna TRAORÉ, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARÉ, Maître de Conférences, Sciences Economiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion (IMRaD), Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait (2,5 cm à gauche et à droite), en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du**

Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I.

Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple : AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple : KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple : OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

- Pour une thèse ou un mémoire

Exemple : N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet

Exemple : DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1^{er}/2016.

REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE

La revue est particulièrement intransigente sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. Ainsi, tous les articles reçus sont soumis au test anti-plagiat. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, sont immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs.

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 12 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 250 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

Introduction**Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériel et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

NB : Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, le texte doit comprendre : **Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue bilingue et pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux (2) spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande une révision à son auteur.

Le présent numéro est composé de sept (7) articles. La diversité des sujets traités illustre le caractère pluridisciplinaire et transdisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Dr Lamine SANDY
Maître de Recherche

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

INCLUSION SCOLAIRE ET RÉUSSITE DES ÉLÈVES ATTEINTS DE DYSLEXIE DANS LES ÉCOLES DU FONDAMENTAL I, <i>Mohamed TOUNKARA</i>	1
PERCEPTION OF STUDENTS' PARENTS ON THE USE OF D ₅ G ₅ S ₅ IN FUNDAMENTAL SCHOOLS OF THE MUNICIPALITY OF KORO, <i>Aldiouma KODIO, Moulaye KONÉ, Balla DIANKA</i>	14
HABILITÉ CLINIQUE DES APPRENANTS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS AU CENTRE DE SANTÉ DE RÉFÉRENCE DE KOUTIALA, <i>Moussa COULIBALY, Mamadou FOMBA, Mohamed TOGO</i>	25
LES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS SUR LE LITTORAL DE NGOR (DAKAR/SENEGAL) : UN DÉFI D'ASSAINISSEMENT URBAIN, <i>Ramatoulaye MBENGUE</i>	35
DISTRIBUTION SPATIALE DE PAINS PAR MOTO ET RISQUE DE SANTÉ DES POPULATIONS A BADALABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI), <i>Charles SAMAKÉ, Harouna BAGAYOKO,</i>	47
DENIAL OF ALTERITY IN ANDRÉ BRINK'S NOVELS, <i>Oumarou DIABAGATÉ</i>	59
ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, ENTRE RÉINSERTION ET RETOUR DANS LA RUE : CAS DU CENTRE KANUYA, COMMUNE RURALE DE KALABAN-CORO (MALI), <i>Jacques Mawé DAKOULO, Moctar SIDIBE, Alou COULIBALY</i>	73

LES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS SUR LE LITTORAL DE NGOR (DAKAR/SÉNÉGAL) : UN DÉFI D'ASSAINISSEMENT URBAIN

Ramatoulaye MBENGUE

*Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
(FLSH), Département de Géographie, Laboratoire de Géographie Humaine (Labo GeHu) /
Laboratoire Dynamiques Territoriales et Santé*

Email : mbrama19@gmail.com

Reçu : le 08 août 2025

Accepté : le 17 octobre 2025

Publié : le 30 décembre 2025

Résumé

Au Sénégal, la plupart des Communes sont confrontées à des problèmes d'insalubrité dont la gestion des déchets solides ménagers. Ces déchets sont présents sur des espaces vides, terrains nus et sur le littoral où ils ceinturent les plages. Des indépendances à nos jours, plusieurs formules ont été adoptées avec la même finalité : un échec de gestion : amoncellement des tas d'ordures, enlaidissement des rues et inconfort des populations. L'objectif de cette étude est de comprendre les facteurs qui sont à l'origine du mauvais fonctionnement du système de collecte des déchets et le rôle que joue la Commune. La démarche a privilégié les levés GPS et le traitement des données relatives à cet espace. Les travaux de terrain, à partir de l'observation, de l'entretien direct et de l'administration des questionnaires, ont permis de collecter des données socioéconomiques. Le traitement et l'analyse des données à l'aide des techniques et des outils de SIG, ont abouti aux résultats suivants. D'abord, la faible fréquence de la collecte des ordures ménagères à Ngor est variable selon les zones et entraîne l'insalubrité. Ensuite, le développement des mouches, des moustiques et rongeurs a des répercussions sur le cadre de vie des populations. Enfin, l'étroitesse des ruelles rend difficile l'accès aux quartiers de Ngor village amenant ainsi les populations à déposer les ordures à l'air libre ou sur la plage ainsi que dans le canal au détriment de l'environnement. L'analyse des résultats met en relief les défaillances, d'origine anthropique, dans le système de collecte des déchets ménagers à Ngor.

Mots-clés : Déchets, Défi, Environnement, Gestion, Ngor.

HOUSEHOLD SOLID WASTE ON THE NGOR COAST (DAKAR/SENEGAL): AN URBAN SANITATION CHALLENGE

Abstract

In Senegal, most municipalities face sanitation problems, including the management of solid household waste. This waste is found in empty spaces, vacant lots, and on the coastline, where it surrounds beaches. Since independence, several approaches have been adopted with the same result: failed management, piles of garbage, unsightly streets, and discomfort for the population. The objective of this study is to understand the factors behind the poor functioning of the waste collection system and the role played by the municipality. The approach focused on GPS surveys and the processing of data relating to this area. Fieldwork, based on observation, direct interviews, and questionnaires, enabled the collection of socioeconomic data. The processing and analysis of data using GIS techniques and tools yielded the following results. First, the low frequency of household waste collection in Ngor varies from area to area and leads to unsanitary conditions. Second, the proliferation of flies, mosquitoes, and rodents has an impact on the living environment of the population. Finally, the narrowness of the alleys makes it difficult to access the neighborhoods of Ngor village, leading people to dump garbage in the open air or on the beach, as well as in the canal, to the detriment of the environment. Analysis of the results highlights the anthropogenic failures in the household waste collection system in Ngor.

Keywords : Waste, Challenge, Environment, Management, Ngor.

Introduction

Le monde est sous l'influence de nombreuses crises naturelles et humaines qui le secouent et menacent son existence (R.H, Patin & M.C, Kottin 2009, I.S, BA, 2008). De même, l'homme, par ses multiples actions, contribue à la dégradation permanente de son environnement (J. Gouhier 2000 ; Onubokum, 2002 ; G.O Adepoju, 2001 ; A. Bihidindi, 2002). La pollution de l'air, du sol, de l'eau et les crises climatiques sont autant de menaces qui pèsent sur l'environnement en général et l'homme en particulier (O. Cissé., 2008 ; M.C Tchaou, 2011.). A l'instar des autres grandes villes africaines, la ville de Dakar fait partie des grandes municipalités qui connaissent de sérieux problèmes en matière de gestion des déchets solides ménagers (C. Sidibé, 2013). La gestion des déchets est un défi contemporain et mondial (Wass,1992 ; Diop O., 1992 ; L. Y. Maystre *et al*, 1994 ; G.M.M.Z, Coulibaly, 1997 ; M. Seck, 1997). L'activité humaine a toujours eu pour conséquence la production de déchets. Cependant, la croissance de celle-ci et le changement de nature des déchets génèrent des externalités négatives de plus en plus fortes qui nous imposent de revoir nos modes de traitement. Ainsi, le passage d'une gestion hygiéniste à une logique de protection de l'environnement devient un impératif. L'époque industrielle a en effet favorisé la production de déchets de plus en plus nombreux tant de la part des industriels que des consommateurs (A. Hebette, 1996 ; Anonyme, 2010). La production mondiale de déchets annuelle est estimée à nos jours, à environ 4 milliards de tonnes, la France produit par exemple 868 millions de tonne par an, c'est-à-dire deux fois la quantité qu'il y a 40 ans (C. Sidibé, 2013). En raison de l'accroissement de la population urbaine et l'augmentation du niveau de vie, il est prévu que la quantité d'ordures générée par les citoyens augmentera fortement d'ici 2025. Aujourd'hui, de 1,3 milliard de tonnes par an. Ce volume, devrait passer à environ 2,2 milliards. L'essentiel de cette hausse proviendrait des villes à forte croissance des pays en développement (G.O, Onibokum, 2002). Pour le cas du Sénégal, la gestion des déchets solides ménagers est devenue une préoccupation majeure des autorités étatiques en général et celles communales à l'image de Ngor en particulier (M. Diouf, 2007).

Après une période de crise dans la gestion des déchets, ce secteur a connu une forte implication des acteurs privés. De même, d'importants efforts ont été faits avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour le renforcement du système avec des résultats appréciables. En dépit du changement positif observé dans le mode de gestion des déchets solides ménagers, force est de constater que dans certains quartiers urbains comme le long de certaines rues, les dépôts spontanés des ordures ménagères offrent un spectacle désolant du littoral. L'amélioration de l'état de salubrité de la Commune exige une plus grande conscience environnementale de tous les acteurs, la mise en place des infrastructures adéquates et l'amélioration des conditions de travail des agents de collecte. L'ampleur et l'urgence de la situation justifient cette étude pour essayer d'apporter notre contribution à l'enjeu collectif.

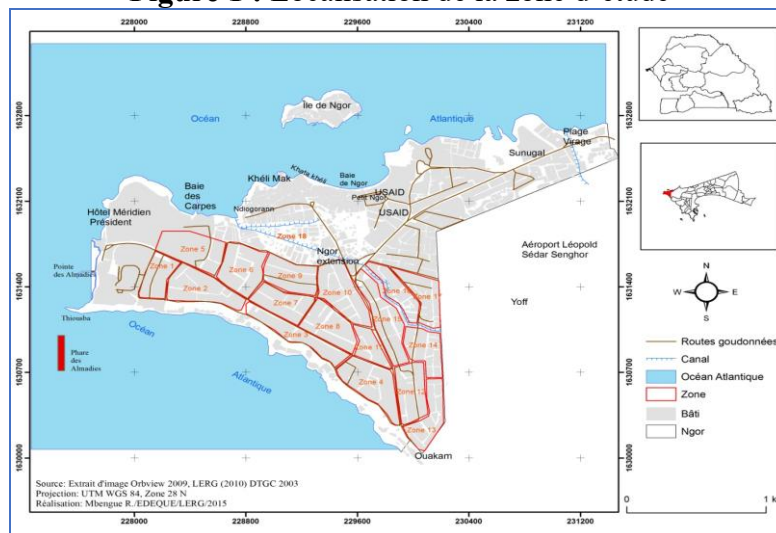
1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Ngor est située à l'extrémité Ouest de la tête de la Presqu'île du Cap-Vert, entre les latitudes 14°44'37'' Nord et les longitudes 17°30'53'' Ouest. Elle est limitée à l'Ouest, au Sud et Nord par l'Océan Atlantique et à l'Est par les communes de Yoff et de Ouakam (figure 1). Elle couvre une superficie totale 4,5 km². Elle se compose de Ngor village, des quartiers dits résidentiels des Almadies, virage de Ngor et de l'île du même nom. Ngor village (village traditionnel) se caractérise par des habitations compactes avec originellement les quartiers de Grand Ngor, Petit Ngor et Ndiogorann et Ndaré (à côté de l'ancien puits de Ngadié). Cependant, dans le cadre du

remembrement du secteur des Almadies et de Ndaré, les services du cadastre avaient subdivisé les quartiers résidentiels des Almadies en 18 zones. Le zonage effectué dans cet espace facilite l'adressage des services tels que la Sonatel, la Poste ainsi que la Sde. Nous avons un réseau hydrographique dans la commune qui est rudimentaire et est fait principalement de ruisseaux comme *Ouaya Diafey*, à hauteur du virage situé à l'entrée de Ngor village, *Ouaya Ngadié* dont l'exutoire se situe à la baie des carpes. En effet, ces ruisseaux abritent aujourd'hui des canaux d'assainissement. La pêche et le tourisme sont les activités dominantes dans la zone d'étude.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : R. Mbengue, 2024

1.2. Données et méthodes

Pour atteindre l'objectif visé, la démarche méthodologique est articulée autour de la cartographie de la zone et la collecte des données quantitatives et qualitatives.

Il a fallu d'abord numériser les images satellites, en utilisant le logiciel QGIS, et procéder à des levés GPS sur le terrain. Cette première étape a mis en relief les pratiques de gestion des déchets dans la commune de Ngor. Ensuite, l'acquisition de données quantitatives relatives au nombre des acteurs opérant dans la gestion des déchets (Commune, concessionnaire, éboueurs, GIE, ONG, charretiers, etc.), a conduit à échantillonner au 1/4 les concessions à Ngor. Cette opération a abouti à l'élaboration d'un questionnaire administré à 203 personnes de manière aléatoire (un seul ménage a été interrogé par concession).

La seconde étape a consisté à collecter des données qualitatives (guides d'entretien auprès des responsables de la gestion des ordures ménagères, auprès des populations, de la municipalité et d'autres acteurs tels que les associations des plagistes, les Organismes Non Gouvernementaux (ONG), les Groupements d'Intérêt Economique de même que les associations des femmes ngoroises). Il s'est agi de chercher à comprendre les actions menées par la Mairie dans la gestion des ordures ménagères. Cette démarche a produit des données et informations relatives à la gestion des déchets solides ménagers, à l'adoption de diverses méthodes de traitement et d'analyse des acquis.

2. Résultats

2.1. Les insuffisances techniques

Les insuffisances débutent avec le système mis en place pour effectuer la collecte et l'élimination des ordures ménagères dans la Commune. Le territoire de la ville est divisé en plusieurs zones de collecte subdivisées à leur tour en circuits de collecte. Ces différents circuits (figure 2) ne sont pas toujours respectés, ce qui entraîne des irrégularités dans la collecte. Des enquêtes ont été menées dans ce sens afin de connaître les itinéraires de collecte exacts dans la commune de Ngor. Nous avons eu à suivre les itinéraires de collecte des véhicules pendant deux jours. Nous avons pu noter que les itinéraires ne sont pas respectés. De ce fait, les populations jettent les ordures qui n'ont pas été collectées au niveau de la plage, des espaces vides, qui constituent le dépotoir sauvage (figure 3) le plus important du village de Ngor (représente un espace de la commune de Ngor) et au niveau de l'entrée du village où il existe un terrain vague.

Figure 1 : Circuit de collecte

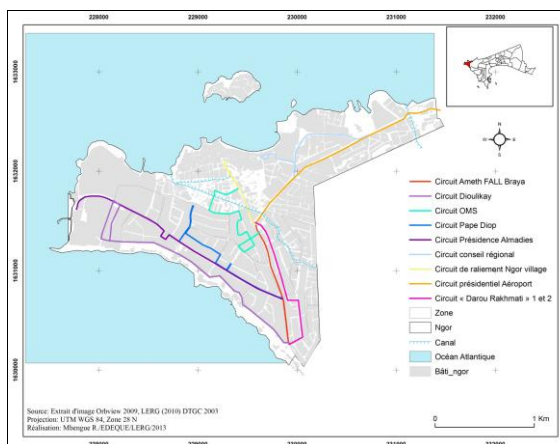
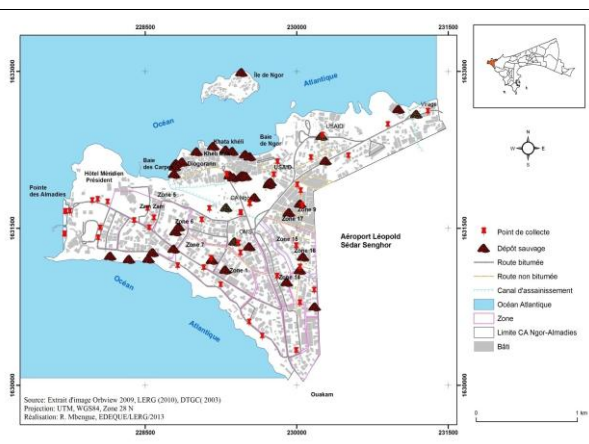


Figure 2 : Dépôts sauvages et point de collecte



Source : R. Mbengue, 2024

Les irrégularités notées dans le ramassage des ordures ménagères peuvent s'expliquer par le matériel disponible pour effectuer les rotations dans les zones de collecte. En effet, selon le directeur technique de la Communauté des agglomérations de Dakar (CADAK), l'essentiel des véhicules sont qualifiés de "deuxième main" c'est-à-dire qu'ils ont déjà été utilisés et ne sont pas neufs. Le fait qu'ils ne soient pas neufs, conduit à des pannes répétitives. En effet, nous avons suivi le parcours des véhicules de collecte comme mentionné plus haut et nous avons remarqué lors de la seconde journée qu'un véhicule a eu à effectuer les itinéraires que normalement deux véhicules doivent exécuter. Une des 5 bennes tasseuses de la zone 9 est tombée en panne. En outre, le matériel disponible est insuffisant. De ce fait, le circuit effectué à Ngor est chargé d'irrégularités à cause de la précarité et de l'insuffisance du matériel de collecte.

En plus de la précarité et de l'insuffisance du matériel de collecte, s'ajoute l'inaccessibilité des sites. Dans un site tel que le village traditionnel de Ngor, la seule voie praticable pour les bennes tasseuses qui effectuent la collecte est constituée par l'artère principale. Elle va de l'entrée du village au garage des autobus "TATA". Les voies restantes sont impraticables pour les véhicules ou les charrettes. Pour la plupart d'entre elles, seules les personnes peuvent y accéder. Ce qui peut poser des difficultés pour effectuer correctement la collecte. Le mode d'évacuation des ordures ménagères effectué par les concessions qui n'ont pas accès à la collecte du fait de leur inaccessibilité consiste au déversement des ordures à la plage ou à l'entrée du village. La planche

photographique 1 permet d'avoir un aperçu de l'état de ces endroits qui ont été ciblés au cours de notre étude.

Planche photographique 1: Dépotoirs sauvages à Ngor

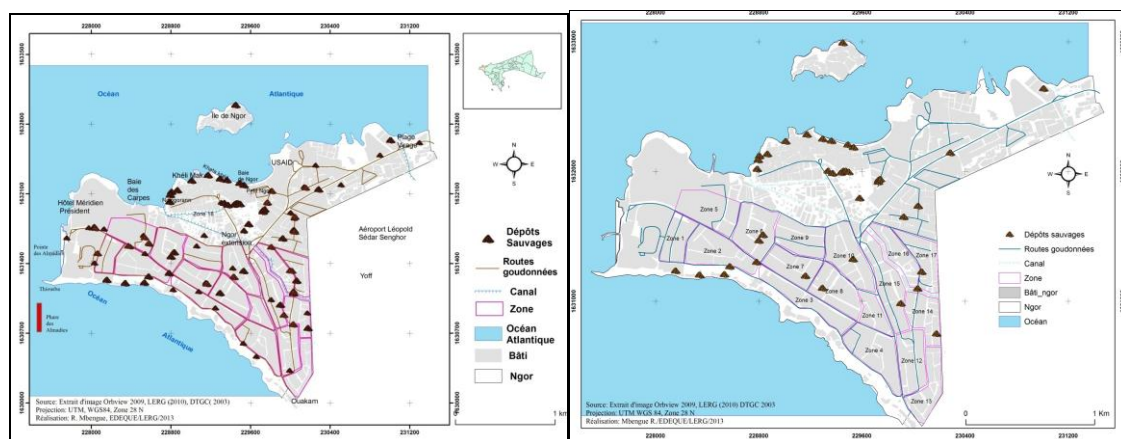


Source : R. Mbengue, 2024

2.2. Une collecte inadaptée

L'urbanisation traditionnelle rapide et incontrôlée liée à une forte croissance de la population crée une défaillance sur le plan organisationnel de la collecte : certaines parties de la Commune sont des zones inaccessibles. L'occupation spatiale est caractérisée par l'habitat spontané avec des zones où les voies sont étroites, non asphaltées, sablonneuses en d'autres termes, impraticables pour les camions bennes utilisés par la collecte. C'est ce qui témoigne d'un accès au service de collecte très inégalitaire suivant les quartiers. Au village traditionnel de Ngor, les rues sont trop étroites pour que l'ensemble du village soit desservi par le système de collecte. Les dysfonctionnements du système se manifestent par le développement de comportements alternatifs des populations. Elles abandonnent les déchets (figure 4) dans la nature, ce qui peut être très nuisible pour leur environnement et leur santé. Ainsi, la totalité des déchets produits ne sont pas collectés par jour et acheminés dans les décharges sauvages parfois permanentes. D'après notre étude, 68% des personnes interrogées soulignent qu'il existe un dépôt d'ordures sauvage à proximité de chez elles.

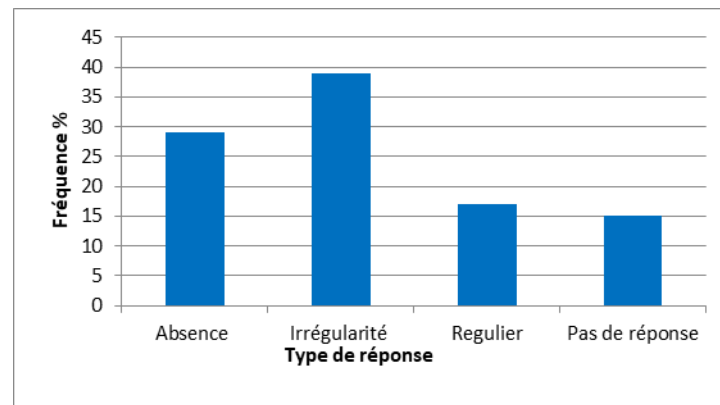
Figure 3: conséquence d'une collecte inadaptée : dépôts sauvages



Source : R. Mbengue, 2024

Les enquêtés estiment en majorité que ces dépôts résultent souvent de l'irrégularité de la collecte ou de l'absence de collecte (figure 5).

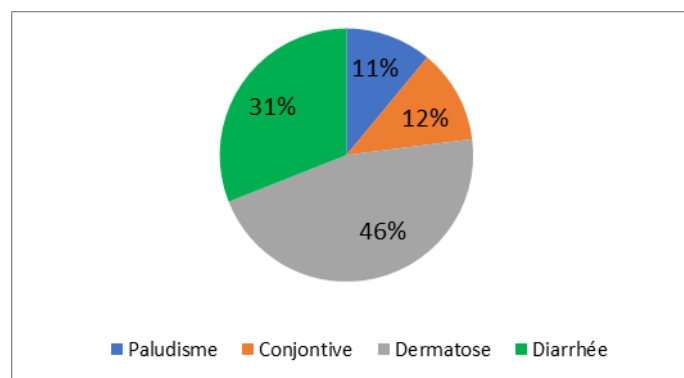
Figure 4: Raisons de l'alimentation des dépôts sauvages



Source : R. Mbengue, 2024

La figure 5 montre que deux raisons ont été soulevées par les populations. Celles-ci dénoncent d'une part l'absence de collecte et d'autre part, l'irrégularité de cette collecte. Les dépôts sauvages d'ordures attirent rats, chiens, mouches et moustiques qui sont autant de vecteurs de maladies et d'épidémies. Les risques sanitaires sont donc très élevés (figure 6).

Figure 5: Répartition des principales maladies à Ngor



Source : R. Mbengue, 2024

Les données sanitaires montrent qu'au niveau de Ngor village, les motifs de consultations, de morbidité concernent le paludisme, la dermatose, la diarrhée et la conjonctive. On a dans cette contribution énuméré les quatre motifs de consultation les plus fréquents. La dermatose représente 46% des motifs de consultations suivie de la diarrhée (31%). Le reste des 23% représente le paludisme (11%) et la conjonctive (12%). L'insalubrité dans la zone favorise le développement de moustiques entraînant une persistance du paludisme durant toute l'année. En outre, le brûlage à ciel ouvert des déchets est pratiqué dans la plupart des dépôts sauvages alors qu'il est très nocif.

2.3. Réglementation et contrôle

Diverses lois et réglementations ont été adoptées par le Sénégal pour la gestion des déchets solides : la loi portant code de l'hygiène, la loi portant code de l'environnement, la loi portant code des collectivités locales et le décret portant réglementation de la collecte des déchets. La mise en place de ces dernières n'est accompagnée d'aucune mesure d'application effective ; elles n'ont eu aucun effet non seulement à cause de leur déphasage par rapport aux besoins, contraintes techniques, technologiques, environnementales et économiques mais aussi, du fait de l'absence de complémentarité entre ces textes. Toutefois, il est nécessaire de mettre l'accent sur leur méconnaissance des populations. La réglementation et son application rencontrent aussi de nombreuses difficultés compte tenu de l'inapplicabilité de certaines lois, la méconnaissance par la population des textes réglementaires, le manque de contrôle et de sanction. L'application des lois et règlements souffre d'un manque de contrôle et de sanction résultant du déficit d'impunité totale pour les concessionnaires, les éboueurs et les ménages. A tous les stades, il y a un laisser-faire dans les différents maillons de la gestion des ordures ménagères (non-respect des règles environnementales). Aujourd'hui, d'après les guides d'entretien observés à Ngor, il y a toujours les services d'hygiène mais qui peinent à effectuer convenablement leur rôle. Ils ne disposent pas de moyens logistiques pour leur déplacement. Un contrôle fréquent et des sanctions doivent se faire contre les concessionnaires car ils mettent des stratégies pour mieux rentabiliser leur tournée. Lors des suivis de la benne, nous avons noté que le chef d'équipe change un circuit pour un autre, soit pour gagner de l'argent, soit pour avoir plus de déchets.

À la fin des circuits de la commune de Ngor, on a noté que les chauffeurs font la collecte pour des privés. De ce fait, on aura la quantité de déchets produit dans la commune et celle qui ne fait pas partie de la collecte communale. Ce constat fait qu'on n'aura pas le tonnage exact pour la commune de Ngor.

D'après le responsable des récupérateurs, les concessionnaires peuvent être en complicité avec le chef de poste de Mbeubeuss. Ce dernier lui permet de faire deux à trois pesages par jour afin d'avoir plus de tonnes à la fin du mois. Dans cette optique, le contrôle de tous les responsables du maillon de la gestion des ordures devient obligatoire. Nous pouvons également évoquer la toute-puissance des politiciens sénégalais qui sous couvert de la gestion des ordures massifient leur parti en créant des emplois fictifs dans l'administration ; ce qui pèse évidemment sur les coûts de la gestion. Certains maires ou responsables politiques de quartiers vont jusqu'à demander à leurs sympathisants de maintenir l'insalubrité, voire de faire proliférer dans des endroits publics afin de nuire à leur adversaire politique.

2.4. Le défi d'une collecte dans l'île de Ngor

Il s'agit d'un espace insulaire habité. Dans le cadre de la prise en charge des déchets dans la région de Dakar, il était inévitable que l'on retrouve des dépôts d'ordures littoraux dans l'île de Ngor habitée. À Ngor, les déchets sont rejetés sur les parties opposées au poste embarcadère-débarcadère, aménagé sur la portion sablonneuse de la plage. À l'île de Ngor, les dépôts d'ordures sont localisés sur l'arrière plage, derrière les maisons à l'opposé de la partie de la plage fréquentée par les touristes. Ngor est toutefois devenue ces dernières décennies, un des hauts lieux du tourisme balnéaire de la capitale. D'ailleurs dans l'île, des associations de natifs ou de résidents, ont de concert avec les autorités municipales, mis en place des systèmes de collecte des déchets des populations. Elles ont aussi, réparti dans les dédales des ruelles, des points de captage pour petits déchets anonymes. Toutefois, les procédés restent lacunaires. Aussi, des

difficultés d'évacuation des déchets domestiques collectés dans l'île entraînent le brûlage de ces derniers.

De même, l'activité touristique, en plein essor vient accentuer les contraintes de prise en charge. Avec la non prise en compte dans les stratégies de gestion des déchets volumineux, des gravats et déchets de chantier, ainsi que des déchets d'égavage, ces raisons expliquent l'existence de points de rejets anarchiques dans les deux espaces insulaires. Généralement mixtes, ces dépôts sont souvent établis dans les parties les moins visitées et/ou les moins accessibles du littoral.

2.5. Les stratégies de lutte pour une meilleure prise en charge de l'insalubrité

Pour assainir le cadre de vie des populations, la Commune doit être le maître du jeu des acteurs et définir les responsabilités. Cela va réduire ou éviter les conflits entre les différents intervenants dans ce domaine. Elle être impliqué d'avantage et impliquer également le secteur privé pour le recyclage des ordures ménagères. À cet effet, il faut respecter les textes et lois mis en place pour la réglementation de la collecte des ordures ménagères, car les ménagères qui jettent des ordures n'importe où dans la chaussée ne sont pas sanctionnées.

Les populations disposent de nombreuses ressources et beaucoup de créativité qu'il faut exploiter et améliorer leur cadre de vie. Les chefs de ménages enquêtés sont prêts à participer à la mise en place de tout projet de gestion des ordures. L'autre stratégie municipale est de sensibiliser et d'éduquer les populations sur les règles d'hygiène et sur les pratiques qui contribuent à la dégradation de l'environnement. Les autorités municipales doivent faire de la gestion des ordures, une de leur priorité.

Les autorités doivent aussi mener des actions en faveur de l'assainissement. Ces actions doivent être menées avec l'implication des services spécialisés compétents aussi bien publics (Unité de Coordination et de Gestion : UCG) que privés (Concessionnaires), ceci à travers des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la propreté. Pour la réussite de cette action, il faut utiliser des techniques de proximité telles que : les visites à domiciles avec des explications plus pratiques, des rencontres d'échanges avec les groupes cibles (hommes, femmes, enfants). Il s'agira également de multiplier les actions de type « journée quartier propre » : entretenir l'espace public par un nettoyage régulier. Cela suppose une planification en groupe de jeunes, femmes et hommes avec des séances de travail bien connues pour chaque membre.

Les solutions proposées font appel à l'adoption de nouveaux comportements de l'ensemble des acteurs vis-à-vis de l'environnement. Les maladies liées à l'environnement (IRA, Diarrhée, Paludisme, Amibiases, etc.) sont devenues récurrentes. Cependant, des actions positives sont notées au niveau des populations par le nettoyage des plages de Ngor village, « khathakhéli » et de l'île de Ngor. Les autorités municipales doivent assumer leurs responsabilités dans ce secteur de la vie de leurs citoyens. Ces actions sont limitées et ciblées et l'état de l'environnement reste préoccupant.

2.6. Les difficultés financières

La non viabilité du système de financement constitue une difficulté majeure. En effet, la dotation de l'Etat reste pour l'instant l'unique ressource de la CADAK selon le directeur technique. En ce qui concerne la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), son assiette n'est pas bien maîtrisée. Elle n'est pas appliquée dans toute la ville et son recouvrement est déficient ; elle n'est pas non plus gérée par la CADAK. En somme, elle ne permet pas de gérer de façon satisfaisante les déchets ménagers. La gestion des déchets ménagers nécessite et mobilise un budget très lourd pour son effectivité. Selon le directeur de l'UCG, l'Etat du Sénégal a alloué un budget de 10 milliards de Francs CFA pour l'année 2019. En plus des limites financières, le système de gestion

des ordures ménagères souffre d'une instabilité institutionnelle. L'étude donne un aperçu sur la perception qu'ont les populations par rapport à la TEOM dans les différents quartiers. Concernant l'application de la TEOM au Plateau, 93% des enquêtés ont reconnu que la taxe est payée dans leur quartier. A Gibraltar 3, les populations enquêtées reconnaissent toutes, l'application de la TEOM dans leur quartier. Par contre, à Grand Ngor, seulement 18% connaissent l'existence de la taxe. Des dysfonctionnements institutionnels ont aussi été notés dans la mise en place de l'organisation du système de gestion des ordures ménagères.

3. Discussion

Pendant longtemps, l'appréciation des problèmes environnementaux sous quelques formes que ce soit n'a été qu'un simple exercice pour satisfaire la curiosité des chercheurs. Ce n'est qu'au cours de la deuxième moitié du XXe siècle surtout au sommet de la terre tenue à Rio de Janeiro en 1992 que les problèmes environnementaux vont faire l'objet de grandes inquiétudes aussi bien pour les pays développés que pour ceux en développement de même que pour les chercheurs. Parmi ces problèmes environnementaux, on peut citer ceux liés à la gestion des déchets dans les agglomérations urbaines. Nos résultats montrent que la gestion des déchets souffre des mutations gouvernementales avec des changements fréquents de dirigeants. En effet, nous avons noté qu'il n'y a pas de continuité institutionnelle. Ainsi, des répercussions se sont notées sur la manière de gérer mais aussi sur les employés. Ils devraient permettre une meilleure amélioration de la prise en charge car aucune évaluation n'est faite à posteriori. D'autres auteurs ont montré qu'il n'y a pas eu d'évolution ni de concertation, ni de partage des systèmes qui se sont succédés (O. Cissé, 2012). Ainsi, le nouveau dirigeant ne dispose pas de cahier de charge lui permettant de tirer des leçons sur les expériences de son prédécesseur (C. Sidibé, 2013). Il y a aussi un manque de transparence et de cohérence (A. Djigo, 2005). Les concessionnaires n'ont jamais été choisis avec des critères prédéfinis. Ils sont sélectionnés, car, disposent des moyens logistiques pour effectuer ce service de collecte et de transport des déchets jusqu'à la mise en décharge à Mbeubeuss. Selon G.A, Yassi (2006), les causes des problèmes environnementaux sont multiples et diverses. A cet égard, la communauté internationale et les scientifiques ont été invités au sommet de Rio de Janeiro à prendre des dispositions afin de mieux maîtriser les impacts des activités humaines sur l'environnement. Cette prise de conscience de la communauté internationale des problèmes environnementaux est sanctionnée par des conventions et déclarations. Force est de constater que les dispositions prises se présentent sous diverses formes d'un pays à un autre selon le niveau de prise de conscience, de l'ampleur des problèmes environnementaux sur le développement et les capacités de chaque pays à faire face à ces problèmes (N.F, Tonon, 1987 ; O. Diop, 1988). Les efforts fournis par les gouvernants, tantôt sous l'impulsion des populations, tantôt sous celle des organisations non gouvernementales et organismes internationaux pour adhérer aux textes internationaux et pour une meilleure gestion du cadre de vie et des déchets, ont essentiellement trait à la mise en place du cadre législatif et institutionnel suivie d'actions sporadiques et non coordonnées à travers différents projets financés par les partenaires au développement (R. Mbengue, 2010). Dans certains pays, les nombreux textes de loi votés par le législatif souffrent du décret d'application que devrait prendre l'exécutif et de support technique pour leur application (O. Wane, 1981 ; P. Pichat, 1995). Cette situation résulterait selon B. Attahi (1996), d'une part, des causes naturelles (vents, eaux de ruissellement) et, d'autre part, de la poussée démographique et des actions humaines. En dépit de la baisse de son taux de croissance annuel (3,89 %) au cours de ces dix dernières années, l'augmentation démographique est toujours croissante à Cotonou (F.M, Adégnika, 2004). Cependant, certains ne seraient plus viables

aujourd'hui mais continuent d'exercer, faute d'études sérieuses. Des spécialistes dénoncent également le manque de transparence (R. Mbengue, 2009) dans la rémunération de certains acteurs. Par exemple, le concessionnaire Véolia prend en charge les zones du centre-ville de Dakar qualifié de « plus faciles de Dakar » par Ibrahim Diallo (concessionnaire de Véolia, interviewé), et payé la tonne trois fois chères (plus de 33000 FCFA la tonne) que les autres concessionnaires locaux dont les mieux rémunérés reçoivent 7500 FCFA la tonne (M.E.F, 2008). Comment expliquer le fossé (C. Sidibé, 2013) qui existe dans la rémunération de façon rationnelle. Mbaye Fall Diallo, chargé de programme à l'UCG évoque des « raisons techniques » ce qui semble peu réaliste compte tenu des caractéristiques de ces zones de collecte. L'instabilité du cadre institutionnel pose également de sérieux troubles administratifs et juridiques qui pèsent sur les salariés de ce secteur qui sont finalement la seule constante du système (O. Cissé, 2013). En effet, Guèye (2007), souligne que depuis 2006, les salariés n'ont aucun avantage social, pas de locaux et subissent de plein fouet des retards de salaires. Cissé Diagne, ripeur dans la ville de Pikine insiste quant à lui sur l'absence de bulletins de salaires et convention en décembre 2012 à travers le ministre de l'aménagement du territoire qui n'a pour le moment pas été suivi d'effet. Ces complications administratives additionnées aux conditions de travail difficiles et à l'attitude parfois irrespectueuse des populations rendent ces salariés vulnérables (R. Mbengue, 2009). Les émanations favoriseraient entre autres « le développement de cancers du poumon, de l'œsophage et de l'estomac ; elles augmenteraient la mortalité par les maladies du cœur (...), entraîneraient des perturbations du sex-ratio et des malformations congénitales » (Rouyat *et al*, 2005).

Conclusion

L'objectif de cette étude était de comprendre les facteurs qui sont à l'origine du mauvais fonctionnement du système de collecte des ordures ménagères sur le littoral de Ngor. Pour voir clair, nous y avons mené des travaux de terrain basés sur l'observation, l'entretien direct et la collecte des données socioéconomiques, les levés GPS et le traitement des images satellitaires. Cela a conduit aux résultats suivants : la fréquence de la collecte des ordures ménagères à Ngor, varie d'une zone à une autre, entraînant l'insalubrité, le développement des mouches, des moustiques et rongeurs avec des répercussions sur le cadre de vie des populations ; l'étroitesse des ruelles rend inaccessible les quartiers de Ngor village amenant ainsi les populations à abandonner les ordures à l'air libre, sur la plage ainsi que dans le canal, ce qui affecte négativement l'environnement des plages. Au vu de ces différents résultats, nous mettons en cause les défaillances humaines dans le système de collecte des déchets à Ngor. Malgré quelques efforts ponctuels des autorités à travers l'Entente Communauté d'agglomération de Dakar et la Communauté d'agglomération de Rufisque (CADAK-CAR), force est de noter que les déchets solides ménagers continuent encore de joncher les rues, les grandes artères et les rues, les lieux publics et quelques dépotoirs sauvages qui ternissent l'image de la ville. Il est donc impératif pour les autorités d'initier des politiques plus profondes en donnant les moyens qu'il faut aux personnes qu'il faut pour mieux soulager les populations. Cependant, il est également temps pour les populations d'opérer un changement de comportement pour l'amélioration de leur propre cadre de vie. Il convient alors d'informer correctement ces populations et de leur permettre de participer à l'assainissement de leur cité. Pour cela, il faut d'une part un système d'information et d'autre part une forte volonté politique.

Références bibliographiques

- ADEGNIKA, F. M. 2004, *La gestion des déchets solides ménagers en milieu urbain d'Afrique sous la double contrainte de service public et d'efficacité économique : cas de Cotonou*, mémoire de DEA, EDP, FLASH, Univ. D'Abomey-Calavi, 50 p.
- ATTAHI Koffi. 1996, Problématique de l'urbanisation et les défis de la gestion municipale en Afrique Occidentale et Centrale, *BNETD et PGU*, Abidjan, 23 p.
- ANSO, 2006, *Répertoire des localités de Dakar*, Découpage Administratif de la région de Dakar d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, 72 p.
- BIHIDINDI André., 2002, *Gestion Durable des déchets en milieu urbain Etat des lieux et perspectives en vue d'un transfert de technologie du Vietnam au Sénégal pour le recyclage des déchets*. Mémoire de DEA, ATEGU, ENEA Dakar, 95 p.+ annexe.
- CADAK-CAR, mai 2007 : Note de Synthèse sur le Programme de Gestion des Déchets Solides Urbains de la Région de Dakar, 15 p.
- CISSE Oumar., 2008, Mbeubeuss ; bombe écologique ou source de vie ? In *Vie (Vert Information environnementale)*, N°8, pp. 7-46.
- CISSE Omar. & WONE S. S., 2013, *la gestion des déchets à Dakar (2000-2012) l'Imbroglia institutionnel*. Momar-Coumba Diop (dir), CRES-Karthala, (2012) pp.759-788
- CISSE Oumar, 2012, *Les décharges d'ordures en Afrique Mbeubeuss à Dakar au Sénégal*, Karthala et CREPOS, 329 p.
- COULIBALY, Gertrude Marie Mathilde Zombre.1997, *Production Domestique, Récupération et Recyclage des déchets plastiques ; Cas de déchets plastiques à Dakar*, thèse de doctorat 3^{ème} cycle en sciences de l'environnement, ISE, UCAD, FST, 141 p.
- DIOP Osseynou., 1992 : Gestion des déchets solides urbains : « La problématique Africaine », séminaire international sur la gestion des déchets, Montréal, 15 p.
- DIOP Osseynou ,1988. *Contribution à l'étude de la gestion des déchets solides de Dakar. Analyse systémique et aide à la décision*. Thèse de doctorat ès sciences techniques, EPFL, Lausanne.
- DIOUF Mamadou., 2007, *Les Pratiques Locales de Développement Urbain Durable dans l'agglomération Dakaroise, Cas de la Commune d'Arrondissement de NGOR*. ENEA Département Aménagement du Territoire, Environnement et Gestion Urbaine (ATEGU) Mémoire de fin d'étude, 190 p.
- DJIGO Alya, 2005, Assainissement des eaux usées et son impact sur la situation socio sanitaire des populations de Médina-Gounass, Mémoire
- GOUHIER Jean, 2000, *Au-delà du déchet, le territoire de qualité*, Manuel de Rudologie, 79 p.
- HEBETTE Anne., 1996, *Guide Pratique de la gestion des déchets solides urbains en Afrique Sub-saharienne*, CREA-AO Banque Mondial, 151 p.
- MAYSTRE Lucien Yves & DUFLON Viviane: 1994, *Déchets urbains: Nature et caractérisation*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR), 220 p.
- MBENGUE Ramatoulaye, 2010, *Gestion et impacts environnementaux des déchets solides ménagers dans la Commune d'arrondissement de Ngor*, Mémoire de Master 2 Gestion Intégrée et Développement Durable sur le Littoral ouest africain, Université Cheikh-Anta DIOP de Dakar, Département de Géographie, 74 p.
- ONIBOKUM ADEPOJU G., 2002, *La gestion des déchets urbains, des solutions pour l'Afrique*, CRDI – Karthala, 238 p.
- ONIBOKUN ADEPOJU G., 2001, *La gestion des déchets urbains. Des solutions pour l'Afrique*, Ed Karthala et CRDI, Paris, 250 p.
- PATIN Romance. Hounk & KOTTIN Marie. Caroline., 2009, *la gestion des déchets solides ménagers (DSM) à Cotonou :*
Proposition d'un cadre approprié de planification de la pré-collecte, EEAM/UAC-DST en planification et Aménagement du Territoire, Rapport d'étude, 50 p.

- PICHAT, Philippe. 1995, *La gestion des déchets solides ménagers*, Editions Dominos et Flammarion, Paris, 124 p.
- SECK Michel, 1997, *Gestion des déchets à Dakar, perceptions et effets environnementaux*, Thèse de Doctorat 3^e cycle. UCAD-Département de Géographie 310. P
- TCHAOU M. C. 2011, *Contribution à l'amélioration du système de gestion des déchets solides urbains dans la commune de Lomé : cas du quartier Gbadago*, Master International, Environnement, Eau et Santé, 51 p.
- SIDIBE Célia Pawlak. 2013, *Articuler la gestion conventionnelle et non conventionnelle des déchets dans la région de Dakar : un défi contemporain*. Mémoire de Master 2 ; Géographie et Aménagement université du Maine-Le Mans-Laval, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 105 p.
- WANE Omar. 1981, *Contribution à l'étude de l'environnement au Sénégal. Matières résiduelles et disparités urbaines dans une ville africaine, Dakar*, thèse de doctorat 3^e cycle, Urbanisme et aménagement, mention aménagement et environnement, ISE, FST, UCAD, 382p.
- WASS Eveline., 1992, Déchets urbains, déchets pluriels propos introductif, In *Des déchets et des Hommes, Environnement Africain*, pp.7-20, Ibid.
- YASSI Gilbert Assi., 2006, *Production et gestion des déchets ménagers dans l'espace urbain, le cas de la Commune d'Adzopé*. Thèse de doctorat unique. Université de Cocody, 290p.